

Etats généraux de la viticulture vaudoise – Catalogue de revendications

Notre Fédération a tenu les états généraux de la viticulture vaudoise le 20 août dernier. Elle compte 800 membres exploitants qui représentent le 70% de la surface du vignoble vaudois. En raison des grandes difficultés rencontrées actuellement par la branche vitivinicole face à la baisse de la consommation de vin alors qu'une vendange abondante est annoncée, ainsi que les difficultés de trésorerie et la concurrence des importations de vin étranger, nous présentons le catalogue de revendications pour soutenir la viticulture suisse en général et vaudoise en particulier.

1. Mesures de soutien direct aux producteurs

a) Aides aux exploitations viticoles

- *Prêt à 0%, remboursable sur 20 ans*
- *Accordé si les difficultés financières résultent d'un changement des conditions-cadre économiques*
- *Selon article 78 de la Loi fédérale sur l'agriculture*

b) Aides aux déstockages (allègement du marché)

- *Participation aux frais occasionnés par des mesures destinées à alléger le marché*
- *Selon article 13 de la Loi fédérale sur l'agriculture*

c) Doublement des paiements directs

- *Réservé aux producteurs de raisin*

d) Aides à la relève

- *Mesures pour la formation des jeunes entrepreneurs et la transmission des domaines*

2. Restriction à l'importation de vin étranger

- *Octroi des droits d'importation uniquement aux marchands qui font l'effort de commercialiser des vins suisses (alinéa b de l'article 22 de la loi sur l'agriculture)*

3. Convention d'objectifs avec la grande distribution pour un commerce plus équitable des vins indigènes

- *Mise en valeur des vins indigènes sur les étals*
- *Parts de vins indigènes minimales dans les magasins*
- *Autres mesures à négocier pour augmenter les parts de marché de vins indigènes*

4. Soutien à l'exportation

- *Soutien financier fédéral pour la promotion des vins à l'exportation dans le même ordre que nos concurrents européens*

5. Gestion des surfaces

- *Moratoire de 5 ans sur la plantation des nouvelles surfaces viticoles dans le canton*
- *Optimisation volontaire et incitative du vignoble*

6. Moyens financiers pour la promotion des vins suisses

- *Maintien du budget de la Confédération de CHF 9 millions par an pour la promotion des vins suisses*

7. Plan de relance vaudois

- *Soutien au plan de relance de la viticulture vaudoise : aides à l'investissement, plan phyto, soutien à la promotion, réforme des appellations, ainsi que toutes autres mesures cantonales complémentaires aux mesures fédérales*

Lausanne, le 26 août 2025

Renseignements complémentaires :

François Montet, président de la Fédération vigneronne vaudoise : 079/422.94.42
Alain Chapuis, secrétaire de la Fédération vigneronne vaudoise : 076/408.83.34
Olivier Mark, président de la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois : 079/210.37.40